

Décision

Générale

colonial

Décision n° 842/BPE.61 CONCERNANT LES MINISTÈRES

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 juillet 1961

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Mme Mekhoukhe Jacqueline, secrétaire dactylographe auxiliaire (échelle X, 1 échelon), précédemment en service à l'Inscription Maritime, est mise à la disposition du Chef du Service Judiciaire, en remplacement numérique de Mme Counan, pour compter du 1er août 1961. Mme Mekhoukhe sera prise en compte par le budget de l'Etat (Ministère de la Justice) pour compter de la date de sa prise de fonction au Service Judiciaire.